



CHATEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHATEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Arrêté temporaire
Utilisation des terrains de tennis
Modification du 23-A-022

23-A-024

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de Châteaugiron,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de Madame Catherine TAUPIN, Adjointe aux services des sports de la mairie de Châteaugiron dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024, l'utilisation des terrains de tennis, boulevard du Château afin d'effectuer deux séances de sports en compagnie de l'Orange Bleue.

ARRETE :

ARTICLE 1:

L'utilisation des terrains de tennis sera interdite aux usagers et réservée à l'Orange Bleue le samedi 29 juillet 2023 et le samedi 26 août 2023 de 10h00 à 12h00.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera notifié à :

- Monsieur Le Maire
- La gendarmerie de Châteaugiron
- La Police Municipale de Châteaugiron

Châteaugiron, le 07 juillet 2023

Le Maire,

Yves RENAULT

